

VOTRE PIPCS : + 150€ NÉGOCIÉS PAR FO !

Critère prétendument non atteint ? FO fait respecter vos droits



LE BILAN DE CETTE ANNÉE :

RAPPEL

C'EST QUOI LA PIPCS ?

C'est votre Prime d'Intéressement à la Performance Collective de Service.

Elle peut monter jusqu'à **450 € par an**, basée sur 3 critères (150 € par critère réussi).



1. Réclamations "Allo Toulouse" :

ATTEINT (+150 €)

"Bravo à tous ! C'est la preuve de la qualité de votre travail auprès des usagers."



2. Casse matérielle (moins de 10%) :

NON ATTEINT (0 €)

"Les chiffres sont là, ce critère n'est malheureusement pas validé cette année."



3. Causeries Sécurité :

NON ATTEINT (0 €)

La Direction nous dit : "Pas assez de causeries faites, donc 0 € pour les agents."

La réalité : La Collectivité n'ayant pas organisé les réunions, ce n'est pas aux agents de payer pour cette défaillance !

NOTRE ACTION A PAYÉ !

Face à l'injustice des "causeries sécurité" non organisées, FO est monté au créneau. Nous avons refusé que vous perdiez 150 € à cause d'un manque d'organisation de la hiérarchie.

En interpellant directement le Conseiller Délégué au Personnel, nous avons imposé un véritable rapport de force et l'Autorité Territoriale a tranché !

LE RÉSULTAT CONCRET :

- Validation immédiate du critère "Sécurité".
- Versement des 150 € initialement perdus.
- Une prime totale de 300 € au lieu de 150 €.

NOTRE CONSTAT

Cette victoire représente des dizaines de milliers d'euros récupérés. Seul FO a porté ce dossier jusqu'au bout pour obtenir ce résultat. Aujourd'hui, la justice et la reconnaissance de votre travail ont gagné !

FO : L'EFFICACITÉ À VOS CÔTÉS !

RÉSULTAT :
**UNE PRIME
TOTALE DE
300 € AU LIEU
DE 150 €.**